



Rapport des juges principaux

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa			
Date	Dimanche, le 5 août 2018	Heure de départ	18 h 30		
Conditions météorologiques	Courses 1 - 13 : Dégagé (Temp : 28 C)				
État de la piste	Courses 1 - 13 : Rapide (Variante 0 s.)				
Nombre de courses	13	Nombre de course de qualification	2 SC	Nombre total d'inscriptions	107/107
Paris mutuels	\$229,184				
Contact Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant	

Juge principal	Juge associé	Juge associé
Weber, Mike	Coles, Sharla	Frenette, Ben

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau:

Courses :

- La parade préalable à la course a été raccourcie à cause d'un avertissement de chaleur.
 - Gérard Demers n'a pas pris part à une course.
1. Rien à signaler.
 2. Rien à signaler.
 3. Enquête pour le #3 CAPTAIN DRAGON (Guy Gagnon) en lien avec une interférence au #2 QUINT LARGO (Brett MacDonald) avant le poteau de ¼ mille ; Mr. MacDonald a dit que le #3 est venu vers lui et il y a eu un contact entre les pieds des chevaux ; Mr. Gagnon a dit qu'il se trouvait déjà dans le trou et le #2 est rentré en lui ; l'examen de la vidéo a montré que le #3 avait assez d'espace et il occupait l'espace en face du #2 quand Mr. MacDonald a stimulé son cheval et est rentré dans la roue du #3 ; aucune interférence causée par le

#3 bien que le #2 ait été inscrit dans la statistiques avec une interférence parce qu'il a touché la roue du #3. Rien à signaler.

Vidéo : <https://youtu.be/95EEBGugCN8>

4. Rien à signaler.
5. Rien à signaler.
6. Le départ a été retardé à cause de l'équipement brisé (bretelle d'entraves) du #6 MACH IMPACT. Enquête pour le #9 MUSSELSFRMBRUSSELS (Brett MacDonald) alors qu'il a perdu le terrain avant le poteau de ¼ mille en lien avec la Directive 22.27 (règle sur les bris d'allure) de la CAJO ; aucune infraction. Le conducteur du #8 SHADOW NEWTON, Emil Toth, a été mis en garde en lien avec la Directive 22.19 de la CAJO (pieds dans les étriers tout au long de la course). Rien à signaler.

Vidéo : <https://youtu.be/ZPriqaM7ZKU>

7. Rien à signaler.
8. Le conducteur du #1 RAISING RICHARD, Darrell Coville, a été mis en garde en lien avec la Directive 18.08.02 de la CAJO (pour avoir quitté la course), le #1 a été à l'intérieur des 2 poteaux après le poteau du ½ mille, n'a pas chevauché, aucun placement n'est requis. Rien à signaler.
9. Rien à signaler.
10. JETCREST #1 (Richard Simard) a subitement ralenti après le poteau de ½ mille et en faisant cela il a causé une interférence au #2 UNDERCOVER BRO (Stephane Lareau) en l'envoyant vers l'arrière du champ (il a été inscrit dans la statistique avec interférence) ; le #1 a été retiré par le vétérinaire officiel de la CAJO, Dr. L. Atack-Berthiaume, après la course, et a été placé sur la liste de vétérinaires (malades) ; le #1 a fini distancé, se qualifie pour la performance (l'entraîneur en a été averti).

Le conducteur du #8 LMC MASS GEM, Jacques Beaudoin, sera en examen dans le bureau des juges en lien avec sa stimulation dans la dernière ligne droite contre les directives de la CAJO la 22.23.03 (a & b) (la main au-dessus de la tête dépassant 90 °relativement à la piste). Rien à signaler.

11. Rien à signaler.
12. Rien à signaler.
13. Nouvel alcool test. Rien à signaler.

Réclamations :

- 5 #5 SUNDAY POKER (1 réclamation) pour \$12,000 par Melissa & Luc Loyer (Sylvia Toth entraîneur).
- 7 #4 ZINGERS LAUGH (1 réclamation) pour \$12,000 par Copley Stables (Jamie Copley entraîneur).
- 7 #6 EVERY GIRLS DESIRE (1 réclamation) pour \$15,000 par Rachel Burns (Michael Armstrong entraîneur).
- 9 #3 REBEL CHILD (1 réclamation) pour \$8,500 par Gavin Christie (G. Christie

entraîneur).

- 12 #2 PLAYIN FOR KEEPS (2 réclamations) pour \$8,500 par Francois Morin (Yves Tessier entraîneur).
- 12 #5 MACHAPELO (4 réclamations) pour \$8,500 par Chelsea Knapp (C. Knapp entraîneur).